

ALSTOM

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 11 JUILLET 2023

Résultats du vote des résolutions et compte-rendu de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire des actionnaires s'est tenue au 28 avenue George V (« Châteaufort' Le 28 George V ») 75008 Paris, le 11 juillet 2023 à 14h sous la présidence de M. Henri Poupart-Lafarge.

L'Assemblée générale réunissait des actionnaires représentant 270 485 615 actions, soit 70,83% du nombre total d'actions, et 270 485 615 droits de vote.

Nombre total d'actions	381 855 265
Nombre total de droits de vote	381 855 265
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	Partie ordinaire : 7 058 Partie extraordinaire : 7 058
Nombre d'actions détenues par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	Partie ordinaire : 270 485 615 Partie extraordinaire : 270 485 615
Nombre de droits de vote des actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	Partie ordinaire : 270 485 615 Partie extraordinaire : 270 485 615

Lors de cette Assemblée, M. Henri Poupart-Lafarge a présenté une rétrospective de l'exercice 2022/23 et la stratégie.

Puis, Mme Nathalie Bouvier, Directrice de la stratégie, a présenté plus spécifiquement la stratégie climat du Groupe.

M. Bernard Delpit, Directeur Financier, a ensuite commenté les résultats du Groupe au cours de l'exercice 2022/23.

M. Yann Delabrière, administrateur référent indépendant, a exposé l'activité du Comité de Nominations et de Rémunération, dont il est président, ainsi que les résolutions portant sur les mandats d'administrateurs, la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux et les éléments de la rémunération de M. Henri Poupart-Lafarge pour l'exercice écoulé.

Mme Sylvie Rucar, Mme Sylvie Kandé de Beaupuy et M. Frank Mastiaux ont, quant à eux, présenté les travaux des Comités du Conseil dont ils ont la présidence, respectivement le Comité d'audit, le Comité Ethique et Conformité et le Comité d'Intégration.

Enfin, les Commissaires aux comptes ont présenté le contenu de leurs rapports.

A l'issue de ces présentations, des échanges ont eu lieu avec les actionnaires.

Mme Emmanuelle Petrovic a ensuite procédé à la présentation et au vote de chaque résolution.

Le résultat des votes de chaque résolution est détaillé ci-après :

Détail des votes par résolution

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire							
N°	Résultat	Pour		Contre		Abstention * (Pour information)	
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023						
	Adoptée	268 378 837	99,99%	8 778	0,01%	2 098 000	0,78%
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2023						
	Adoptée	268 393 172	99,99%	9 354	0,01%	2 083 089	0,77%
3	Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende, option pour le paiement du dividende en numéraire ou en actions						
	Adoptée	266 540 561	98,55%	3 923 785	1,45%	21 269	0,01%
4	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées - Constat de l'absence de convention nouvelle						
	Adoptée	270 408 744	99,98%	50 764	0,02%	26 107	0,01%
5	Renouvellement de Madame Sylvie Kandé de Beaupuy, en qualité d'administratrice						
	Adoptée	270 251 919	99,96%	119 801	0,04%	113 895	0,04%
6	Renouvellement de Monsieur Henri Poupart-Lafarge, en qualité d'administrateur						
	Adoptée	216 533 617	84,18%	40 683 849	15,82%	13 268 149	4,91%
7	Renouvellement de Madame Sylvie Rucar, en qualité d'administratrice						
	Adoptée	262 479 086	97,82%	5 861 296	2,18%	2 145 233	0,79%
8	Ratification de la cooptation de Monsieur Jay Walder, en qualité d'administrateur						
	Adoptée	267 088 181	98,75%	3 369 517	1,25%	27 917	0,01%
9	Nomination de Bpifrance Investissement, en qualité d'administrateur						
	Adoptée	269 124 899	99,51%	1 316 898	0,49%	43 818	0,02%
10	Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur général						
	Adoptée	256 961 461	96,82%	8 451 835	3,18%	5 072 319	1,88%
11	Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration						
	Adoptée	268 791 902	99,39%	1 646 058	0,61%	47 655	0,02%
12	Approbation des informations visées à l'article L. 22-10-9 du Code de commerce (Say on Pay ex post global)						
	Adoptée	263 974 519	97,66%	6 314 570	2,34%	196 526	0,07%
13	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés, au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice, à Monsieur Henri Poupart-Lafarge, Président-Directeur général						
	Adoptée	250 806 525	94,50%	14 600 444	5,50%	5 078 646	1,88%
14	Autorisation au Conseil d'administration : programme de rachat d'actions						
	Adoptée	265 967 907	98,66%	3 603 256	1,34%	914 452	0,34%

* Le pourcentage d'abstention est calculé sur la base de l'ensemble des voix exprimées (pour, contre et abstention). Cette information est donnée uniquement à titre indicatif car les absences sont considérées comme des voix non exprimées.

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire							
N°	Résultat	Pour		Contre		Abstention * (Pour information)	
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
15	Autorisation au Conseil d'administration : réduction du capital par annulation d'actions autodétenues						
	Adoptée	265 280 047	98,08%	5 180 847	1,92%	24 721	0,01%
16	Délégation au Conseil d'administration : augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques et/ou primes						
	Adoptée	270 184 924	99,90%	274 213	0,10%	26 478	0,01%
17	Délégation au Conseil d'administration : augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription						
	Adoptée	261 719 552	96,77%	8 739 719	3,23%	26 344	0,01%
18	Délégation au Conseil d'administration : augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier)						
	Adoptée	245 625 016	90,82%	24 828 190	9,18%	32 409	0,01%
19	Délégation au Conseil d'administration : augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange						
	Adoptée	268 379 754	99,24%	2 065 530	0,76%	40 331	0,01%
20	Délégation au Conseil d'administration : augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier						
	Adoptée	238 485 234	88,18%	31 966 369	11,82%	34 012	0,01%
21	Délégation au Conseil d'administration : augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe						
	Adoptée	264 799 293	97,91%	5 655 639	2,09%	30 683	0,01%
22	Délégation au Conseil d'administration : augmentation du capital social réservée à une catégorie de bénéficiaires avec suppression du droit préférentiel de souscription						
	Adoptée	264 789 087	97,91%	5 646 555	2,09%	49 973	0,02%
23	Autorisation au Conseil d'administration : fixation du prix en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite de 10% du capital par an						
	Adoptée	238 529 136	88,20%	31 911 488	11,80%	44 991	0,02%
24	Autorisation au Conseil d'administration : augmentation du montant des émissions (option de surallocation)						
	Adoptée	232 036 244	86,12%	37 399 008	13,88%	1 050 363	0,39%
25	Délégation au Conseil d'administration : augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, dans la limite de 10% du capital en rémunération d'apports en nature						
	Adoptée	266 219 985	98,43%	4 234 562	1,57%	31 068	0,01%

26	Délégation au Conseil d'administration : augmentation de capital par émission d'actions à la suite de l'émission par des filiales de la Société de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription						
	Adoptée	239 059 150	88,39%	31 390 893	11,61%	35 572	0,01%
27	Autorisation au Conseil d'administration : attribution gratuite d'actions existantes et/ou à émettre avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription						
	Adoptée	248 676 379	91,95%	21 779 536	8,05%	29 700	0,01%

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire							
N°	Résultat	Pour		Contre		Abstention * (Pour information)	
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
28	Pouvoirs pour les formalités						
	Adoptée	270 405 805	99,98%	50 996	0,02%	28 814	0,01%

* Le pourcentage d'abstention est calculé sur la base de l'ensemble des voix exprimées (pour, contre et abstention). Cette information est donnée uniquement à titre indicatif car les abstentions sont considérées comme des voix non exprimées.

Information des actionnaires

L'ensemble des documents et informations devant être publiés en application de l'article R.225-73-1 du Code de commerce ont été mis à disposition des actionnaires dans les délais applicables sur le site internet www.alstom.com.

Le Document d'Enregistrement Universel a été remis le jour de l'Assemblée générale aux actionnaires présents qui le souhaitaient. Il est accessible sur le site internet de la société (www.alstom.com) depuis le 6 juin 2023, soit 35 jours avant l'Assemblée, et également disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org). Des exemplaires sont disponibles au siège de la Société, 48 rue Albert Dhalenne, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine (France). Les actionnaires peuvent également en obtenir gratuitement une copie sur simple demande écrite adressée au siège de la Société à l'attention des Relations Investisseurs.